

Mentions légales

Qui sommes-nous ?

- association Loi 1901 à but non lucratif
- n° RNA : W032003362
- chiffre d'affaire annuel inférieur à 33 200 euros
- non soumise à la TVA
- l'objet de l'association est d'offrir des services numériques sous forme d'applications web ou mobiles
- moyennant une cotisation annuelle globale accessible au plus grand nombre
- le montant de la cotisation dépend du nombre de logiciels proposés
- le montant actuel est disponible sur <http://atelier-numerique.org>
- les statuts de l'association sont librement consultables sur <http://atelier-numerique.org/statuts.pdf>
- tout adhérent doit en accepter les termes
- l'adhérent peut être un organisme composé de plusieurs utilisateurs ou un individu
- chaque utilisateur doit cotiser annuellement pour accéder aux outils mis à disposition
- la cotisation participe aux frais de fonctionnement (serveurs, stores d'applications, équipements informatiques...)
- tous les adhérents peuvent participer à l'amélioration de nos outils et en proposer eux-mêmes
- l'association permet de promouvoir le travail de développeurs amateurs bénévoles
- les applications proposées aux adhérents sont sécurisées et minutieusement testées par les membres du bureau

Adhésion à l'association :

- chaque adhérent doit accepter les statuts de l'association et accepter les conditions générales d'utilisation
- chaque adhérent doit verser une cotisation annuelle. Le montant est disponible sur <http://atelier-numerique.org>
- le montant de la cotisation est revu tous les ans en assemblée générale
- l'adhésion est valable 1 an de date à date
- toute personne physique (de plus de 16 ans) ou morale peut adhérer à l'association
- la cotisation ne donne pas droit au crédit d'impôt, l'association n'étant pas reconnue d'intérêt général
- une facture valant bulletin d'adhésion est délivrée au format PDF à chaque paiement
- l'adhérent dispose d'un droit de rétractation de 14 jours dès que la facture est émise
- chaque adhérent dispose d'un espace personnel en ligne pour gérer son adhésion (renouvellement, factures...)
- il n'y a pas de système de parrainage
- des remises sont possibles sur devis pour des adhésions groupées
- les adhérents peuvent participer aux assemblées générales sur simple demande à contact@atelier-numerique.org
- les assemblées ont lieu une fois par an dans l'Allier (03)

Paiement des cotisations :

- les cotisations peuvent être réglées par carte bancaire, virement bancaire, chèque postal ou mandat administratif
- les paiements par carte bancaire sont réalisés de manière sécurisée par Paypal
- la transaction s'effectue uniquement via les serveurs de Paypal
- nous ne stockons aucune donnée bancaire, seulement le numéro de la transaction effectuée par Paypal, preuve que le versement a bien été effectué
- à l'issue de la transaction, l'adhérent reçoit un mail de notre part avec un lien sécurisé vers sa facture ainsi qu'un mail de Paypal attestant du versement effectué
- les paiements par virement, chèque ou mandat sont traités manuellement. Une facture PDF est émise lorsque le versement est visible sur le compte bancaire de l'association
- l'accès à nos logiciels est ouvert à partir de la date d'émission de la facture, lorsque le règlement est effectif
- pour les règlements par chèque, il peut se passer plusieurs jours entre le moment où le chèque est envoyé et le moment où son montant apparaît sur nos comptes, après traitement manuel
- l'adhérent dispose d'un droit de rétractation de 14 jours dès que la facture est émise
- les remboursements en cas de rétractation ou de litige seront effectués par chèque postal ou virement bancaire

Données collectées :

- rigoureusement décrites dans un registre des activités de traitement interne tel que prévu aux termes de l'Article 30 du Règlement Général sur la Protection des Données
- collecte au moment de l'adhésion : le nom de l'organisme ou le nom et prénom de l'individu, adresse postale, code postal, commune, pays, téléphone, email et mot de passe
- ces données minimum sont indispensables pour identifier chaque adhérent et assurer un suivi de qualité, par téléphone ou mail.
- le numéro de téléphone et le mail ne sont pas diffusés ou revendus
- ils ne servent pas à l'envoi de publicités autres que celles de l'association
- les mails publicitaires de l'association sont rares, pour promouvoir une nouvelle fonctionnalité importante
- l'adhérent peut demander à ne plus les recevoir sur simple demande à contact@atelier-numerique.org
- les mails annuels de relance avant expiration ou après renouvellement ne sont pas supprimables
- il n'y aura qu'un seul mail de relance, 1 mois avant la date d'expiration de l'adhésion
- le mot de passe doit être complexe (8 caractères minimum avec minuscules, majuscules, chiffres et caractères spéciaux).
- il est crypté sur nos serveurs, nous ne le connaissons pas et nous ne pouvons pas le restituer
- en cas de mot de passe perdu, un mail est envoyé à l'adhérent et explique comment faire
- l'adhérent est responsable de la bonne utilisation de sa messagerie et de sa confidentialité
- l'adresse postale sert uniquement à localiser et identifier les adhérents, pour proposer des services adaptés, dans la langue du pays déclaré
- ces données sont modifiables à tout moment depuis l'espace adhérent en ligne
- elles sont conservées à vie puisque nos logiciels y sont connectés pour fonctionner
- l'adhérent peut supprimer son compte sur simple demande à contact@atelier-numerique.org
- aucun archivage des données ne sera réalisé
- les données sont hébergées chez un prestataire professionnel de l'union européenne
- des données supplémentaires propres à chaque logiciel sont collectées et listées en annexe
- aucun cookie n'est utilisé sur le site de l'association
- si certains de nos logiciels utilisent des cookies, ceux-ci sont précisés en annexe
- en cas de violation d'accès et de mise en péril des données utilisateurs, nous nous engageons à alerter aussitôt la CNIL et à couper tous nos services le temps qu'il faudra pour y remédier

ANNEXE 1 : Check

- données élèves collectées : identifiant, classe
- l'enseignant est responsable de la saisie de ses classes et de ses élèves
- il peut décider de mettre ce qu'il veut en identifiant : nom, prénom, avatar...
- il peut décider de mettre des noms de classes fictives
- l'enseignant est responsable des captations photo / audio / vidéo qu'il fait de ses élèves
- il doit avoir le consentement écrit des parents pour utiliser ces données dans Check
- notre association se dégage de toute responsabilité en cas de litige
- nous assurons seulement que les données sont sécurisées mais nous ne validons aucun contenu
- les captations photo / audio / vidéo sont automatiquement supprimées au-delà de 10 ans
- l'accès Parents se fait par un mot de passe complexe imposé, délivré par l'enseignant
- en cas de mot de passe perdu, un nouveau mot de passe complexe imposé est généré par l'enseignant
- les enseignants et les parents sont responsables de la confidentialité de ces mots de passe
- les élèves doivent être mis en situation de réussite et non pas d'échec
- les enseignants sont libres d'intégrer les compétences de leur choix, en rapport ou non avec des programmes officiels
- les livrets de compétences générés sont conservés pendant 10 ans maximum
- les enseignants sont responsables de leur diffusion
- nous assurons qu'ils sont sécurisés mais nous ne validons pas leurs contenus
- ils sont supprimables sur simple demande à contact@atelier-numerique.org
- aucune statistique ne sera faite à partir des données d'utilisation de Check
- les livrets de compétences ne seront pas revendus

- aucun cookie n'est utilisé

- en cas de violation d'accès et de mise en péril des données utilisateurs, nous nous engageons à alerter aussitôt la CNIL et à couper tous nos services le temps qu'il faudra pour y remédier